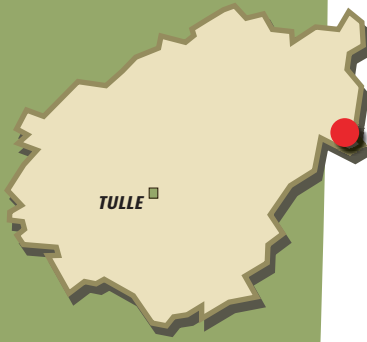


Orgues basaltiques de Bort



Commune:
BORT-LES-ORGUES

Site classé par
Arrêté ministériel du:
25 septembre 1933

Superficie: **28 ha**

Situation:
26 km au sud-est d'Ussel



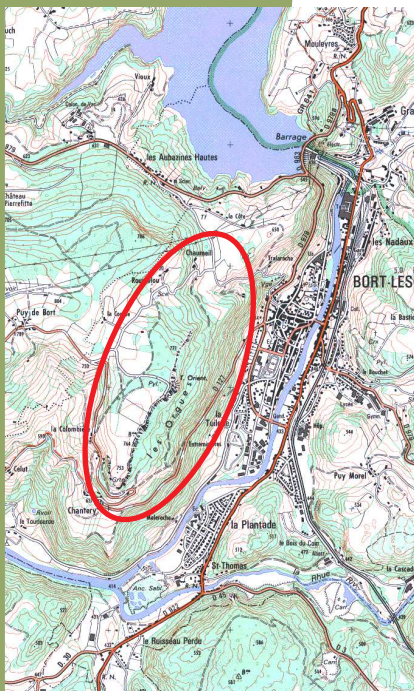
COMPOSANTES DU SITE

Le site comprend la paroi rocheuse ainsi que la corniche en rebord du plateau porté par ces falaises. Situé à la rencontre du Limousin et de l'Auvergne, émergeant au-dessus du plateau corrézien et de la vallée de la Dordogne, il surplombe la ville de Bort-les-Orgues, avec pour horizon le Massif Central.

L'érosion, en faisant disparaître ce qui entourait une coulée volcanique vieille de plus de 15 millions d'années, a produit cette façade basaltique, aussi impressionnante par sa hauteur (80 à 100m) que par sa longueur (2 km). Les orgues volcaniques résultent d'une contraction thermique par refroidissement (la rétraction de la lave en fin de refroidissement, diminution de volume liée à la solidification totale de la coulée). La prismation s'effectuant perpendiculairement aux surfaces de refroidissement, des orgues verticales se forment, créant la phonolite, roche magmatique dont sont faites les lauzes qui couvrent les toitures des maisons du massif central. Ces colonnes se sont délitées à leur tour sous l'effet de l'érosion et laissent parfois apparaître sur le flanc exposé au sud de curieuses grottes aux plafonds miraculeusement suspendus.

Depuis la ville de Bort, située 350m plus bas, les Orgues sont très présentes quoique lointaines : une grande falaise rocheuse surplombant un versant boisé haut et pentu. Plus haut, depuis la petite route qui grimpe sur le plateau ou depuis les sentiers qui rejoignent la corniche, elles forment un rempart naturel imposant. Grâce à un balcon aménagé en avant de la corniche on peut admirer le profil de la paroi.

Sur les hauteurs, au bord du plateau porté par les Orgues, un long belvédère offre l'un des plus beaux panoramas de la région : les massifs du Mont-Dore avec le Puy de Sancy (1886m), le plateau du Cézallier et le massif du Cantal avec le Puy Mary et le Plomb du Cantal. Le regard s'étend ainsi sur un pourtour de 80km où se succèdent les trois plus grands volcans français et où les vallées profondes de la Dordogne et de la Rhue entaillent l'amphithéâtre de l'Artense.



ÉVOLUTION

Les vues anciennes montrent une falaise beaucoup plus dégagée qu'à notre époque. Actuellement les boisements affectent la visibilité des Orgues, diminuant leur hauteur perçue.

Le belvédère procure toujours un panorama saisissant agrémenté d'une promenade facilement accessible. Relativement bien entretenus, ses abords ont conservé une végétation spontanée simplement fauchée. En revanche, le mobilier manque d'harmonie, certains éléments pourraient être ôtés et les « gardes-corps » pourraient gagner en qualité esthétique comme en originalité.

Suite à un incendie ayant détruit une première construction, un chalet commercial a été reconstruit à l'emplacement initial. Une architecture plus originale et plus contemporaine aurait amélioré sa présence sur le belvédère.

Malgré un bosquet d'arbres et des aménagements périphériques, l'antenne de relais télévisuelle installée près de l'entrée du belvédère perturbe quelque peu le caractère naturel du site. L'impression de nature est davantage affaiblie par l'aménagement général des lieux : mobilier, aire de stationnement, petite construction abritant des toilettes sèches, rambarde, surfaces en béton...

L'aire de stationnement (hors site) a le mérite d'être simple mais pourrait gagner en qualité avec une composition plus ajustée au lieu. Des bornes en bois nombreuses et hautes tiennent lourdement le rôle de délimitation entre le parking et le sous-bois.

ORIENTATIONS DE GESTION

Au regard de la qualité et de la renommée du site, la mise en place d'un cahier de gestion avec l'aide d'un paysagiste serait très utile pour identifier et hiérarchiser l'ensemble des problématiques puis coordonner les interventions. A minima, un projet global reliant les actions sur les hauteurs du site serait nécessaire : chemins, gardes-corps, mobiliers, signalétiques...

Une extension du périmètre de protection incluant la totalité des falaises, le plateau sommital, ainsi que le pied du versant serait bienvenue pour conforter le site.

